

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Décision n° 15-01 du 13 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 4 janvier 2015 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Vu l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée, notamment son article 93 ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination du gouverneur et de vice-gouverneurs de la Banque d'Algérie ;

Vu le décret présidentiel du 5 Joumada El Oula 1427 correspondant au 1er juin 2006 portant nomination d'un vice-gouverneur de la Banque d'Algérie ;

Décide :

Article unique. — En application des dispositions de l'article 93 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, modifiée et complétée, susvisée, sont publiées, au *Journal officiel*, la liste des banques ainsi que la liste des établissements financiers agréés en Algérie au 4 janvier 2015, annexées à la présente décision.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 4 janvier 2015.

Mohamed LAKSACI.

ANNEXE 1

Liste des banques agréées au 4 janvier 2015

- Banque extérieure d'Algérie ;
- Banque nationale d'Algérie ;
- Crédit populaire d'Algérie ;
- Banque de développement local ;

- Banque de l'agriculture et du développement rural ;
 - Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (banque) ;
 - Banque Al Baraka d'Algérie ;
 - Citibank N.A Algérie " succursale de banque " ;
 - Arab Banking corporation—Algérie ;
 - Natixis—Algérie ;
 - Société Générale—Algérie ;
 - Arab Bank PLC—Algérie " succursale de banque " ;
 - BNP paribas Al—Djazair ;
 - Trust Bank—Algérie ;
 - The housing bank for trade and finance—Algérie ;
 - Gulf Bank Algeria ;
 - Fransabank Al-Djazair ;
 - Crédit agricole corporate et investment Bank—Algérie ;
 - H.S.B.C—Algérie " succursale de banque " ;
 - Al Salam Bank—Algeria.
-

ANNEXE II

Liste des établissements financiers agréés au 4 janvier 2015

- Société de refinancement hypothécaire ;
- Société financière d'investissement, de participation et de placement — spa — " sofinance—spa " ;
- Arab leasing corporation ;
- Maghreb leasing Algérie ;
- Cétélem Algérie ;
- Caisse nationale de mutualité agricole « établissement financier » ;
- Société nationale de leasing—spa ;
- Ijar Lesing Algérie—spa ;
- El Djazair Ijar—spa.